Association des Parents d'Élèves de l'Athénée de Luxembourg
A.P.E.A.L. a.s.b.l.

Rapport d'activité 2025-2026

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2026

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, l'APEAL a poursuivi son engagement dans la vie de l'Athénée de Luxembourg, en participant aux événements du lycée et aux instances de représentation et de concertation de la communauté scolaire. Deux initiatives ont également marqué cette année : une visite à la Cour de justice de l'Union européenne et la révision des statuts de l'association.

1 Participation à la vie scolaire

Présence et engagement lors des événements du lycée

Les événements qui ponctuent l'année scolaire sont autant d'occasions de rencontrer les familles, de soutenir les élèves et de contribuer à la convivialité de la communauté scolaire.

Lors du Marché de Noël, l'APEAL a tenu un stand proposant des tartes, des gâteaux et d'autres friandises préparés par les parents. Les recettes des ventes ont été remises à l'ONG de l'Athénée pour soutenir ses actions humanitaires.

Nous avons également accueilli les familles et répondu à leurs questions lors des journées portes ouvertes de l'IB — International Baccalaureate, ainsi que lors des journées portes ouvertes du système national.

Comme chaque année, l'APEAL a assuré le stand « crémant et vin blanc » pendant les soirées Kolléisch in Concert — KIC, organisées cette année dans les locaux du lycée. Nous avons également tenu un stand de boissons lors du Charity Run.

Les recettes des stands ont été encaissées directement pour le compte de l'ONG de l'Athénée, sans transiter par les comptes de l'APEAL.

L'association était présente à la cérémonie de remise des diplômes et à la cérémonie des élèves méritants, pour partager avec les élèves et leurs familles ces moments de reconnaissance de leur parcours et de leurs efforts.

Enfin, nous avons animé un stand lors de la rentrée des classes de 7e, le 16 septembre 2026, afin d'accueillir les nouvelles familles et de leur présenter notre association et la représentation des parents au sein du lycée.

Nous remercions les parents et les bénévoles qui ont contribué à ces événements par leur présence, leurs préparations et leur disponibilité.

Représentation des parents et collaboration avec la communauté scolaire

La participation des parents à la vie de l'Athénée se poursuit tout au long de l'année au sein des différentes instances du lycée et dans les échanges avec ses partenaires. L'APEAL et le Comité des parents d'élèves contribuent à ce travail de représentation, de coordination et de collaboration, chacun dans le cadre de ses attributions.

Cette participation s'est exercée au sein des instances et groupes suivants :

- Conseil de discipline ;
- Conseil d'éducation ;
- Comité de pilotage du projet d'établissement ;
- Comité de sécurité ;
- Comité de restauration ;
- Représentation sectorielle des parents d'élèves ;
- Comité Campus Geesseknäppchen ;
- Groupe IB ;
- Les Amis de l'Athénée ;
- Anciens de l'Athénée ;
- ONG Athénée Action humanitaire.

Nous avons également maintenu la liaison avec le Comité des élèves. Dans ce cadre, l'APEAL a apporté un soutien financier de 700 € au sous-comité des premières, pour contribuer à l'organisation du bal des premières, ou « prom ».

2 Nouveaux projets et évolution de l'association

Visite à la Cour de justice de l'Union européenne

Nous avons organisé une visite à la Cour de justice de l'Union européenne avec deux classes de la section R de l'enseignement secondaire classique.

Cette initiative a permis de proposer aux élèves une découverte d'une institution européenne implantée à Luxembourg. Nous adressons un grand merci à notre vice-présidente, Elisabete Fernandes, pour son implication dans l'organisation de cette visite.

Révision des statuts de l'APEAL

Nous avons revu les statuts de l'association, dont la dernière révision remontait à 2011, afin de les mettre en conformité avec la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations.

Cette révision a également permis de préciser le cadre dans lequel l'APEAL peut s'impliquer directement dans la conception du projet d'établissement et contribuer à d'éventuels projets d'innovation pédagogique.

Les statuts révisés accompagnent le présent rapport.